



Aldona C.L. Gudas

Associée

T : 514.985.4538 / C : gudasa@bennettjones.com

Montréal

FORMATION

Université McGill, BA (avec distinction),
1990

Université McGill, LLB et BCL, 1994

ADMISSIONS AU BARREAU

Colombie-Britannique, 1996

Québec, 2007

Aldona compte plus de 25 ans d'expérience en tant que conseillère juridique réactive et pragmatique en droit de l'emploi. Elle conseille habilement les entreprises œuvrant dans une vaste gamme d'industries sur toutes les questions juridiques qui se posent dans le milieu du travail. Elle est très appréciée pour sa capacité à travailler en partenariat avec ses clients afin de trouver des solutions juridiques pratiques adaptées à leurs besoins spécifiques.

Son expertise couvre les questions juridiques qui se posent tout au long du cycle de vie de l'emploi, y compris :

- négocier et rédiger des contrats de travail pour les dirigeants et fournir des conseils sur d'autres questions juridiques liées à l'embauche et à l'intégration des salariés et sur les questions de conformité (normes de travail, droits de la personne, accommodements raisonnables, questions relatives à la langue française et à la protection de la vie privée sur le lieu de travail);
- agir en tant que conseillère principale auprès des entreprises qui gèrent des enjeux liés à l'emploi ayant des répercussions importantes sur leur réputation ou sur le plan juridique; et
- offrir des conseils sur la rémunération, les licenciements et autres transitions d'emploi pour les employés clés.

Dans le cadre de sa pratique, Elle représente régulièrement des employeurs dans des litiges liés au droit de l'emploi devant divers organismes administratifs et décisionnels.

« Les conseils et l'orientation d'Aldona dans le cadre de diverses questions liées au travail ont été d'une grande utilité. » Elle « est très réactive et réfléchie ».

Ce que disent les clients

Une partie importante de sa pratique consiste à utiliser son expertise spécialisée dans le contexte de transactions d'affaires importantes et d'opérations complexes. Il s'agit notamment de prodiguer des conseils sur les ramifications juridiques des fusions et acquisitions relatives aux aspects du droit de l'emploi et de rédiger des ententes connexes (comme des conventions d'achat et de vente, des ententes de rétention, et des clauses restrictives). Elle conseille également les clients sur les questions d'intégration des salariés et de conformité après la finalisation des transactions.

Conférencière passionnante et désireuse de partager ses connaissances, elle propose régulièrement à ses clients des formations et des séances d'information sur les sujets qui façonnent leur milieu de travail.

Avant d'entamer sa pratique juridique au Québec en 2007, Aldona a vécu et pratiqué le droit à Vancouver pendant de nombreuses années. Elle est toujours membre du Barreau du Québec et de la Law Society of British Columbia.

Elle est reconnue dans Chambers Canada 2024 pour son travail en droit de l'emploi et du travail au Québec.